



Règlement

Ce concours de chant est ouvert à toutes les chanteuses et chanteurs à partir de 16 ans. Pour les personnes mineures, elles devront être accompagnées d'une personne majeure, l'entrée sera donc gratuite pour celle-ci.

- **Catégorie ADOS** : 16 ans à 18 ans
- **Catégorie ADULTES** : 19 ans et plus
- **Catégorie Auteur Compositeur Interprète** : 16 ans et plus

Le concours de chant se déroulera en 3 parties :

1^{ère} Partie : Les présélections :

A l'issue de leur inscription, les candidats enverront **un fichier audio ou un fichier vidéo (le mieux)** d'un titre de leur choix, à l'adresse : casting.goldinthevoice@gmail.com. Après **clôture des inscriptions le 31 Décembre 2022**, le jury procédera à l'écoute de tous les candidats. Au terme des présélections, **50 candidats** seront sélectionnés pour la demi-finale le « **date à venir** ».

Nous ne jugerons pas la qualité des enregistrements, néanmoins nous vous invitons à envoyer un support le plus propre possible (**hors clip vidéo (car sujet trop travaillé) car sinon votre candidature sera supprimée**). La plupart des smartphones produisent déjà de bons enregistrements !

Vous aurez donc vos réponses le « **date à venir** ».

Ce concours est limité à **300 candidats**.

2^{ème} partie : LA DEMI-FINALE

La demi-finale se déroulera à la salle des fêtes de la **Charité sur Loire (58400)** le « **date à venir** ».

Tous les candidats sélectionnés pour la demi-finale présenteront une chanson sur scène.

Après la délibération du jury, nous vous annoncerons **20 finalistes**.

3^{ème} partie : LA FINALE

La Finale se déroulera le même jour au même endroit. Après délibération, le jury déterminera le **coup de cœur** de chaque catégorie et un **coup de pouce par membre du Jury** sur l'ensemble des finalistes (1/2 finale et finale).

Catégories Ados et Adultes, les chanteurs peuvent s'accompagner d'une instru (*envoi des fichiers mp3 avant l'évènement*). Ils ont aussi la possibilité de s'accompagner d'un instrument (Guitare, Piano, Accordéon, Ukulélé...) ou d'être accompagnés par un maximum de 2 musiciens (Guitare, Accordéon, Violon, Piano...). Les batteries ne sont pas autorisées. Le temps de passage est de **5 minutes par candidat** (changement de plateau compris), les morceaux ne doivent pas dépasser les **4 minutes** !

Catégorie Auteur-Compositeur-Interprète (groupes acceptés), les chanteurs ont la possibilité de s'accompagner d'un instrument (Guitare, Piano, Accordéon, Ukulélé...) et d'être accompagnés par un **maximum de 2 musiciens** (Guitare, Accordéon, Violon, Piano...). **Les batteries ne sont pas autorisées**. Le temps de passage est de 5 minutes par candidat (changement de plateau compris), les morceaux ne doivent pas dépasser les **4 minutes** !

L'envoi des instrus se fera avant le « date à venir », en cas de retard votre candidature sera supprimée.

Un Piano ou clavier sera à disposition sur scène.

Les candidats devront présenter **un titre différent en demi-finale et en finale**.

Au moins un des deux titres **devra être en FRANÇAIS**.

Ils pourront réinterpréter le titre choisi pour les présélections.

L'usage du **pupitre** est toléré lors de la demi-finale mais ne sera **pas autorisé pour la finale**.

L'ordre de passage de la finale se fera en concertation entre le jury et l'organisation.

Le jury sera composé uniquement de membres professionnels dont le parrain de Gold in The Voice « Mischa Aznavour ».

Le jury évaluera les candidats par ressenti global de la prestation en notant le candidat sur 12 pour son interprétation, sa prestation vocale, son potentiel artistique et sa présence scénique.

Le Jury prendra soin de noter quelques **appréciations constructives** pour faire un retour aux candidats.

Il y aura un vainqueur par catégorie désigné lors de la finale par les membres du jury. Chaque membres du jury donnera son coup de pouce à un artiste.

Pour que chaque candidat ait les meilleures conditions sur scène, la sonorisation et l'éclairage sont assurés par Joël Pasquet.